



Conseil de sécurité

Débat

**Maintien de la paix et de la sécurité internationales :
Remédier à l'injustice historique et renforcer la représentation effective de
l'Afrique au sein du Conseil de sécurité des Nations unies**

New York, le 12 août 2024

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse

Merci, Monsieur le Président.

Permettez- moi tout d'abord, de vous dire combien cela est un honneur de pouvoir parler, comme représentante d'un pays de taille relativement petite, jeune membre des Nations Unies, premier mandat au Conseil, mais avec une riche histoire de coopération de plus de quatre décennies avec les pays du continent africain, de l'histoire et de la sous-représentation de celui-ci au sein de ce Conseil. Merci de nous donner cette occasion qui me rend humble. Je voudrais également remercier notre Secrétaire général qui – non seulement dans son discours aujourd'hui mais dans son Nouvel Agenda pour la Paix - présente un plaidoyer clair pour une réforme de ce Conseil, et le Président de l'Assemblée générale et docteur Mbete de leurs interventions éclairantes.

En effet, quand 50 pays se réunirent à San Francisco au printemps 1945 pour négocier notre Charte, il n'y avait que quatre pays africains, nous l'avons entendu, parmi eux. Et pourtant, le chef de délégation du Libéria, Clarence Lorenzo Simpson, dit quelque chose qui reste importante pour des pays comme le mien jusqu'à ce jour : « *...for not possessing the means to wage war, the dreams and hopes of small nations are only of world peace and the security of their rights and independence.* »

En ce qui concerne le troisième rêve et espoir de Simpson, l'indépendance, la Charte a prévu des articles sur l'auto-détermination dans ses Chapitres 11, 12 et 13 – et les Nations Unies auront pu accompagner beaucoup de pays africains sur leur chemin vers l'indépendance. Aujourd'hui, non seulement nous comptons 54 membres africains des Nations unies, mais la richesse et la diversité de leurs contributions est omniprésente et indispensable à l'ONU, des contingents de casques bleus aux uniques exemples de prévention et résolution des conflits, souvent au niveau local, aux formes innovantes pour augmenter la durabilité.

Madame Mbete l'a soulevé, 40% des jeunes dans le monde vivront sur le continent africain d'ici 2050. Les jeunes Africaines et Africains joueront donc un rôle clé pour la construction de l'avenir du monde. Si ce Conseil veut rester crédible et pertinent, et également s'orienter vers le futur, il doit donc évoluer avec ce monde de demain et offrir une meilleure représentation au continent africain, sous-représenté depuis si longtemps, malgré la forte présence de contextes africains dans les décisions et discussions de ce Conseil. La Suisse soutient l'engagement des pays africains à jouer le rôle qui leur revient sur la scène mondiale. La réforme du Conseil de sécurité est une étape nécessaire et urgente pour rendre ce Conseil plus représentatif, plus responsable et plus efficace.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne le deuxième rêve et espoir de Simpson, la garantie de nos droits, nous avons observé – avec l'adoption de la Charte et d'une multitude d'instruments de droit international et de droit humanitaire – un grand progrès au sein de la communauté internationale. Et pourtant, les peuples des Nations unies se voient aujourd'hui confrontés au plus grand nombre de conflits, de violence, de morts, de blessés, de déplacés, oui, se voient confrontés à une déshumanisation choquante.

Même les meilleures réformes n'apporteront pas plus de paix et de sécurité dans le monde si la Charte de l'ONU ainsi que le droit international et le droit international humanitaire ne sont pas respectés, voire systématiquement bafoués. Tous les États membres ont l'obligation et la responsabilité de non seulement respecter la Charte, mais aussi de mettre en œuvre les résolutions de ce Conseil. Le Conseil de sécurité doit quant à lui agir de bonne foi au nom des États membres de l'ONU. Cela demande une recherche inlassable de la paix, basée sur le droit international et un dialogue systématique avec les États directement concernés. Les méthodes de travail du Conseil sont essentielles pour renforcer sa responsabilité, sa cohérence et sa transparence, et donc la légitimité et la mise en œuvre de ses décisions. C'est pourquoi, pour la Suisse, l'amélioration des méthodes de travail reste une priorité. Et l'amélioration des méthodes implique une utilisation restrictive du droit de veto, tel que proposé par le Code de Conduite du groupe ACT par lequel 130 pays se sont engagés à ne pas voter contre des résolutions dans le cas de génocide, crimes de guerre ou atrocités de masse – des crimes qui ont gravement frappé le continent africain au long de son histoire.

Monsieur le Président,

Venons-en finalement au premier rêve et espoir du chef de délégation du Libéria à San Francisco : l'aspiration à une paix globale. C'est la tâche primordiale de cet organe, du Conseil de sécurité. Et, je pense que nous serons toutes et tous d'accord, il ne la remplit pas. Certainement pas assez et pas assez bien.

Non seulement une plus grande représentation des pays africains au Conseil de sécurité est-elle impérieuse. Il s'agit de fonder davantage son travail sur l'expertise régionale et locale. Ce Conseil peut par exemple apprendre des succès de la Commission de consolidation de la paix dans certains contextes africains, mais aussi d'excellentes initiatives africaines comme le Panel des Sages, le WiseYouth Network ou FemWise. Ce sont des instruments de diplomatie préventive qu'il s'agit de soutenir et d'utiliser davantage. Permettez-moi de souligner en particulier le rôle important que les femmes médiatrices africaines pourront jouer dans la résolution des conflits, sur le continent, comme ailleurs dans le monde.

Dans la même veine, la Suisse encourage une intensification des échanges entre ce Conseil et le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine. Il s'agit d'augmenter la compréhension mutuelle et la cohérence de notre action. Les échanges annuels entre les deux Conseils permettent d'aborder ensemble les questions de paix et de sécurité, basé sur une approche régionale et une vision globale. Je me réjouis donc de pouvoir accueillir, en octobre, sous présidence Suisse, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine pour des discussions approfondies, par exemples sur le rôle de la jeunesse, la mise en œuvre de la résolution 2719 sur les opérations de paix ou sur le climat et la sécurité.

Monsieur le Président,

Dans son Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général définit trois facteurs clés : la confiance, la solidarité et l'universalité. Pour les garantir, et ainsi renforcer le maintien de la paix et de la sécurité internationales, les contributions africaines sont et resteront essentielles. Le Pacte pour l'avenir nous offre l'occasion d'appeler à l'unisson à un Conseil de sécurité plus représentatif, efficace et responsable.

Permettez-moi ainsi de conclure par un adage africain qui dit : « Quand la musique change, la danse doit faire de même. » Il est donc grand temps que le Conseil s'adapte à la musique du 21^e siècle.

Je vous remercie.

Thank you, Mister President.

Allow me, first of all, to say what an honor it is to be able to speak, as the representative of a relatively small country, a young member of the United Nations, first mandate at the Council, but with a rich history of cooperation spanning more than four decades with the countries of the African continent, about the history and under-representation of Africa on this Council. Thank you for this humbling opportunity. I would also like to thank our Secretary-General who – not only in his statement today, but in his New Agenda for Peace - makes a clear plea for reform of this Council, and the President of the General Assembly and Dr. Mbete for their enlightening interventions.

Indeed, when 50 countries met in San Francisco in the spring of 1945 to negotiate our Charter, there were only four African countries among them, as we have heard. And yet, Liberia's head of delegation, Clarence Lorenzo Simpson, said something that remains important for countries like mine to this day: "*for not possessing the means to wage war, the dreams and hopes of small nations are only of world peace and the security of their rights and independence.*"

As for Simpson's third dream and hope, independence, the Charter includes articles on self-determination in Chapters 11, 12 and 13 - and the United Nations has been able to accompany many African countries on their road to independence. Today, not only are there 54 African members of the United Nations, but the richness and diversity of their contributions is omnipresent and indispensable to the UN, from contingents of peacekeepers to unique examples of conflict prevention and resolution, often at the local level, to innovative ways of increasing sustainability.

As Madam Mbete pointed out, by 2050, 40% of the world's young people will be living on the African continent. Young Africans will therefore play a key role in shaping the world's future. If the Security Council is to remain credible and relevant, as well as forward-looking, it must evolve with this world of tomorrow, and offer better representation to the African continent, which has been under-represented for so long, despite the strong presence of African contexts in the Council's decisions and discussions. Switzerland supports the commitment of African countries to play their rightful role on the world stage. Security Council reform is a necessary and urgent step towards making this Council more representative, more accountable and more effective.

Mister President,

With regard to Simpson's second dream and hope, the guarantee of our rights, we have seen - with the adoption of the Charter and a multitude of instruments of international and humanitarian law - great progress within the international community. And yet, today, the peoples of the United Nations are confronted with the greatest number of conflicts, violence, deaths, injuries, displacement - yes, they are confronted with a shocking dehumanization.

Even the best reforms will not bring greater peace and security to the world if the UN Charter, international law and international humanitarian law are not respected, or even systematically flouted. All member states have an obligation and responsibility not only to respect the Charter, but also to implement the resolutions of this Council. The Security Council, for its part, must act in good faith on behalf of UN member states. This requires a relentless pursuit of peace, based on international law and systematic dialogue with the states directly concerned. The Council's working methods are essential to strengthen its accountability, coherence and transparency, and thus the legitimacy and implementation of its decisions. This is why, for Switzerland, improving the working methods remains a priority. And improving methods implies a restrictive use of the veto, as proposed by the ACT Group's Code of Conduct, in which 130 countries have pledged not to vote against resolutions in the case of genocide, war crimes or mass atrocities - crimes which have severely affected the African continent throughout its history.

Mister President,

Let us finally come to the first dream and hope of the head of the Liberian delegation in San Francisco: the aspiration for global peace. This is the primary task of this body, the Security Council. And, I think we can all agree, it is not fulfilling it. Certainly not enough, and not well enough.

Not only is greater representation of African states on the Security Council imperative. It also means basing its work more on regional and local expertise. This Council can learn, for example, from the successes of the Peacebuilding Commission in certain African contexts, but also from excellent African initiatives such as the Panel of the Wise, the WiseYouth Network or FemWise. These are instruments of preventive diplomacy that we need to support and make greater use of. Allow me in particular to underline the important role that African women mediators can play in conflict resolution, on the continent as elsewhere in the world.

In the same vein, Switzerland encourages intensified exchanges between this Council and the Peace and Security Council of the African Union. The aim is to increase mutual understanding and the coherence of our action. Annual exchanges between the two Councils enable us to tackle peace and security issues together, based on a regional approach and a global vision. I am therefore delighted to be able to welcome the Peace and Security Council of the African Union in October, under the Swiss presidency, for in-depth discussions on issues such as the role of youth, the implementation of Resolution 2719 on peace operations, and climate and security.

Mister President,

In his New Agenda for Peace, the Secretary-General defines three key factors: trust, solidarity and universality. To guarantee these, and thus strengthen the maintenance of international peace and security, African contributions are and will remain essential. The Pact for the Future offers us the opportunity to call in unison for a more representative, effective and accountable Security Council.

Allow me to conclude with an African saying: "When the music changes, so does the dance." So it's high time the Council adapted to the music of the 21st century.

I thank you.